

#### Annexe 4 : Pièces justificatives

Libellé de la PJ	Libellé en dessous de la PJ
RIB	Pour tous les demandeurs
Attestation remplie et signée relative à la présence de dirigeant(s) relevant du régime de protection sociale des salariés agricoles	Pour les dirigeants relevant du régime de protection sociale des salariés agricole
Note technique et économique présentant la faisabilité du projet	Pour tous les demandeurs
Carte de localisation des parcelles irriguées dans le cadre du projet	Pour tous les demandeurs
Photo géolocalisée du système de mesure de consommation d'eau	Compteur d'eau
Economie d'eau (Cf. Annexe2) Sauf pour les projets ne visant qu'une amélioration de l'efficacité énergétique	Lettre d'engagement à réaliser des économies d'eau potentielle de 5% minimum suite à l'investissement  Lettre d'engagement à réaliser des économies d'eau potentielles de 5% minimum et une économie d'eau effective de 2,5% minimum suite à l'investissement Si prélèvement dans une masse d'eau en état "moins que bon"
Amélioration liée à l'efficacité énergétique (Cf. Annexe2)	Evaluation présentant les économies d'énergie réalisées par l'investissement
Commande publique	Formulaire « Etes-vous soumis aux règles de la commande publique ? » Annexe commande publique  Pour les marchés passés sans publicité ni mise en concurrence : 2 devis par dépense présentée comprise entre 5 000 € et les seuils de procédure adaptée.  En cas de prévision de sous-traitance pour un demandeur public ou organisme qualifié de droit public : copie de la convention liant le bénéficiaire au partenaire
Justificatifs de dépenses sur devis	Fournir : 1 devis pour les dépenses inférieures à 5 000 Euros ; 2 devis pour les dépenses entre 5 000 Euros et inférieures à 90 000 Euros; 3 devis pour les dépenses supérieures ou égales à 90 000 Euros
Tableau de dépenses prévisionnelles	Modèle à télécharger sur le site Europe en Nouvelle-Aquitaine, à joindre une fois rempli en format Excel.

Sélection	<p>Grille de sélection : Choix des critères retenus par le demandeur</p> <p>Annexe 3 Surfaces des cultures irriguées par le projet-Amélioration *</p> <p>Certificat(s) de conformité au mode de production biologique délivré(s) par l'organisme certificateur, pour les exploitations bénéficiaires in fine des investissements</p> <p>Attestation d'engagement délivrée par l'organisme certificateur si exploitation en conversion AB, pour les exploitations bénéficiaires in fine des investissements</p> <p>Contrat prêt d'honneur signé entre la plateforme et le bénéficiaire si NI avec prêt d'honneur Initiative Nouvelle-Aquitaine</p>
Attestation de la structure collective précisant le nombre d'exploitations concernées bénéficiaire de l'investissement	Pour tous les demandeurs
Respect codes de l'environnement et de l'urbanisme / Art. 74 R(UE) 2021/2115	<p>Dossier de demande d'autorisation loi sur l'eau présenté à la DDT(M) (sauf pour les projets ne concernant que les réseaux)</p> <p>Autorisation réglementaire Loi sur l'eau (autorisation, déclaration ou avis du service police de l'eau de la DDT/DDTM sur analyse environnementale si procédure loi sur l'eau non requise) (sauf pour les projets ne concernant que les réseaux)</p> <p>Analyse environnementale montrant que l'investissement n'aura pas d'incidence négative importante sur l'environnement (défrichement, espèces protégées...)</p> <p>Arrêté préfectoral d'autorisation de prélèvement</p> <p>Autorisation d'urbanisme : Déclaration préalable de travaux / permis de construire ou d'aménager</p>
Acquisition immobilière	<p>Titre de propriété ou document justifiant le caractère onéreux. La valeur est certifiée par un expert indépendant qualifié ou par un organisme officiel dûment agréé</p> <p>Une déclaration sur l'honneur datée et signée par le propriétaire attestant que ce bien n'a pas déjà été soutenu par une aide européenne au cours des cinq dernières années.</p>
Acte authentique de vente	Si achat de terrain

KBIS à jour ou équivalent Extrait KBIS ou certification INSEE  Extrait des statuts à jour	Pour les formes sociétaires
Délibération signée de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement et autorisant le maire ou le président à solliciter la subvention	Pour collectivité ou établissement public ou Associations Syndicales Autorisées (ASA)
Récépissé de déclaration d'association en préfecture Statuts à jour et liste des membres du bureau et du conseil d'administration le cas échéant PV de l'AG approuvant le projet	Pour les associations syndicales libres (ASL)